



DEL- 2022 - 015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 17  
Votants : 17**

**OBJET :**

**SUBVENTION POUR  
CLASSE DE  
DÉCOUVERTE  
ÉCOLE PRIVÉE DU  
SACRÉ COEUR**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Jeudi 24 février  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal  
EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

**PRESENTS :** M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND  
A., Mme PÉTITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY  
M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU  
F., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., M GAULTIER J-  
L, Mme JOLIVET C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme  
LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU  
C.

**Excusés :** M AMOSSÉ M.,

**Secrétaire de séance :** M SOURISSEAU B.

Une classe découverte est prévu pour les élèves de l'école privée.

Il est rappelé que la commune subventionne chaque élève une seule fois au cours de sa scolarité en primaire.

Après discussion, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal décide d'allouer 20 euros par élève, soit :

➤ **420 € à l'école privée (21 élèves) à l'article 6574**

La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif 2022.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le - 1 MARS 2022

**Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 1 - MARS 2022**

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus

**LE MAIRE,  
Pascal EVIN**

